

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE JARVILLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21540274400019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE VANDOEUVRE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNE JARVILLE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	37
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	51
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	52
C3.2 - Liste des établissements publics créés	53
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	54
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 54274	COMMUNE DE JARVILLE BUDGET COMMUNE JARVILLE	BP 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9 556
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	29
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Metropole du Grand Nancy	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8 368 056,00	9 614 810,00	873,04	1 020,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 001,48	1 159,00
2	Produit des impositions directes/population	372,17	501,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	979,09	1 159,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	728,93	309,00
5	Encours de dette/population	677,11	802,00
6	DGF/population	230,34	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,49 %	57,98 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	107,69 %	89,30 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	74,45 %	25,60 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	69,16 %	73,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

657362
6574

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 327 369,83	9 375 886,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 951 483,83
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		11 327 369,83	11 327 369,83

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 845 821,97	6 207 054,19
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	660 974,66	937 718,51
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 362 023,93
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 506 796,63	7 506 796,63

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 834 166,46	18 834 166,46
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 481 700,00	0,00	2 841 122,00	2 841 122,00	2 841 122,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 149 186,00	0,00	5 406 330,00	5 406 330,00	5 406 330,00
014	Atténuations de produits	22 449,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 033 009,00	0,00	1 145 804,00	1 145 804,00	1 145 804,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 686 344,00	0,00	9 400 256,00	9 400 256,00	9 400 256,00
66	Charges financières	111 888,00	0,00	142 798,00	142 798,00	142 798,00
67	Charges exceptionnelles	6 280,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	51 581,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 856 093,00	0,00	9 589 054,00	9 589 054,00	9 589 054,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 219 880,68		1 366 114,83	1 366 114,83	1 366 114,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	370 612,00		372 201,00	372 201,00	372 201,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 590 492,68		1 738 315,83	1 738 315,83	1 738 315,83
TOTAL		10 446 585,68	0,00	11 327 369,83	11 327 369,83	11 327 369,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 327 369,83
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	151 488,00	0,00	214 328,00	214 328,00	214 328,00
70	Produits services, domaine et ventes div	880 607,00	0,00	982 331,00	982 331,00	982 331,00
73	Impôts et taxes	4 439 434,00	0,00	4 557 113,00	4 557 113,00	4 557 113,00
74	Dotations et participations	3 027 919,00	0,00	3 244 990,00	3 244 990,00	3 244 990,00
75	Autres produits de gestion courante	128 894,00	0,00	103 211,00	103 211,00	103 211,00
Total des recettes de gestion courante		8 628 342,00	0,00	9 101 973,00	9 101 973,00	9 101 973,00
76	Produits financiers	3,00	0,00	3,00	3,00	3,00
77	Produits exceptionnels	263 000,00	0,00	222 250,00	222 250,00	222 250,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	70 488,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 961 833,00	0,00	9 356 226,00	9 356 226,00	9 356 226,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	18 210,00		19 660,00	19 660,00	19 660,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		18 210,00		19 660,00	19 660,00	19 660,00
TOTAL		8 980 043,00	0,00	9 375 886,00	9 375 886,00	9 375 886,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 951 483,83
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 327 369,83
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 718 655,83
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	263 193,15	52 080,00	2 293 765,78	2 293 765,78	2 345 845,78
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 432 678,00	385 786,92	1 809 547,00	1 809 547,00	2 195 333,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 855 719,14	223 107,74	2 182 398,00	2 182 398,00	2 405 505,74
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 551 590,29	660 974,66	6 285 710,78	6 285 710,78	6 946 685,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	394 686,00	0,00	505 934,19	505 934,19	505 934,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	16,00	16,00	16,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	394 686,00	0,00	505 950,19	505 950,19	505 950,19
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 946 276,29	660 974,66	6 791 660,97	6 791 660,97	7 452 635,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 210,00	0,00	19 660,00	19 660,00	19 660,00
041	Opérations patrimoniales (4)	5 883,00	0,00	34 501,00	34 501,00	34 501,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	24 093,00	0,00	54 161,00	54 161,00	54 161,00
	TOTAL	4 970 369,29	660 974,66	6 845 821,97	6 845 821,97	7 506 796,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 506 796,63
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 146 457,00	478 718,51	427 264,00	427 264,00	905 982,51
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 002,23	459 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00	3 759 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 646 459,23	937 718,51	3 727 264,00	3 727 264,00	4 664 982,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	532 656,00	0,00	356 800,00	356 800,00	356 800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	135 287,53	0,00	349 581,36	349 581,36	349 581,36
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	592,00	592,00	592,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	680 493,53	0,00	706 973,36	706 973,36	706 973,36
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 326 952,76	937 718,51	4 434 237,36	4 434 237,36	5 371 955,87
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 219 880,68	0,00	1 366 114,83	1 366 114,83	1 366 114,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	370 612,00	0,00	372 201,00	372 201,00	372 201,00
041	Opérations patrimoniales (4)	5 883,00	0,00	34 501,00	34 501,00	34 501,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 596 375,68		1 772 816,83	1 772 816,83	1 772 816,83
	TOTAL	4 923 328,44	937 718,51	6 207 054,19	6 207 054,19	7 144 772,70

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	362 023,93
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 506 796,63
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 718 655,83
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 841 122,00		2 841 122,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 406 330,00		5 406 330,00
014	Atténuations de produits	7 000,00		7 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 145 804,00		1 145 804,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	142 798,00	0,00	142 798,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	40 000,00	372 201,00	412 201,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 366 114,83	1 366 114,83
Dépenses de fonctionnement – Total		9 589 054,00	1 738 315,83	11 327 369,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 327 369,83
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	710,00	710,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	505 934,19	0,00	505 934,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	2 345 845,78	26 290,00	2 372 135,78
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 195 333,92	18 950,00	2 214 283,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 405 505,74	8 211,00	2 413 716,74
26	Participations et créances rattachées	16,00	0,00	16,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 452 635,63	54 161,00	7 506 796,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 506 796,63
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	214 328,00		214 328,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	982 331,00		982 331,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		18 950,00	18 950,00
73	Impôts et taxes	4 557 113,00		4 557 113,00
74	Dotations et participations	3 244 990,00		3 244 990,00
75	Autres produits de gestion courante	103 211,00	0,00	103 211,00
76	Produits financiers	3,00	0,00	3,00
77	Produits exceptionnels	222 250,00	710,00	222 960,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	32 000,00	0,00	32 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 356 226,00	19 660,00	9 375 886,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 951 483,83
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 327 369,83
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	356 800,00	0,00	356 800,00
13	Subventions d'investissement	906 574,51	0,00	906 574,51
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 759 000,00	0,00	3 759 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	8 211,00	8 211,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	26 290,00	26 290,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		372 201,00	372 201,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 366 114,83	1 366 114,83
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		5 022 374,51	1 772 816,83	6 795 191,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	362 023,93
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	349 581,36
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 506 796,63
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 481 700,00	2 841 122,00	2 841 122,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	645 023,00	691 388,00	691 388,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	18 950,00	18 950,00
60611	Eau et assainissement	35 410,00	35 410,00	35 410,00
60612	Energie - Electricité	160 160,00	230 000,00	230 000,00
60613	Chauffage urbain	194 760,00	380 000,00	380 000,00
60622	Carburants	15 000,00	1 800,00	1 800,00
60623	Alimentation	12 930,00	4 830,00	4 830,00
60628	Autres fournitures non stockées	25 000,00	29 409,00	29 409,00
60631	Fournitures d'entretien	31 000,00	30 000,00	30 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	94 600,00	74 860,00	74 860,00
60636	Vêtements de travail	7 400,00	17 800,00	17 800,00
6064	Fournitures administratives	10 250,00	11 600,00	11 600,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 255,00	2 790,00	2 790,00
6067	Fournitures scolaires	38 157,00	47 680,00	47 680,00
6068	Autres matières et fournitures	48 739,00	44 730,00	44 730,00
611	Contrats de prestations de services	89 828,00	87 740,00	87 740,00
6132	Locations immobilières	150,00	90,00	90,00
6135	Locations mobilières	70 515,00	24 457,00	24 457,00
614	Charges locatives et de copropriété	23 200,00	9 000,00	9 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	11 980,00	11 980,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	232 306,00	232 306,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	8 000,00	8 000,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	13 066,00	13 066,00
61551	Entretien matériel roulant	13 000,00	13 000,00	13 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 000,00	17 200,00	17 200,00
6156	Maintenance	126 710,00	125 688,00	125 688,00
6161	Multirisques	24 400,00	35 000,00	35 000,00
6168	Autres primes d'assurance	750,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	7 716,00	8 653,00	8 653,00
6184	Versements à des organismes de formation	28 951,00	25 351,00	25 351,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	816,00	765,00	765,00
6226	Honoraires	5 500,00	14 000,00	14 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	1 420,00	3 350,00	3 350,00
6232	Fêtes et cérémonies	82 500,00	13 700,00	13 700,00
6236	Catalogues et imprimés	28 450,00	45 528,00	45 528,00
6247	Transports collectifs	40 380,00	20 629,00	20 629,00
6251	Voyages et déplacements	80,00	80,00	80,00
6256	Missions	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6257	Réceptions	1 000,00	21 500,00	21 500,00
6261	Frais d'affranchissement	18 200,00	17 200,00	17 200,00
6262	Frais de télécommunications	50 890,00	48 000,00	48 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 300,00	9 056,00	9 056,00
6281	Concours divers (cotisations)	26 400,00	2 435,00	2 435,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	38 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	105 300,00	209 611,00	209 611,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	56 300,00	68 500,00	68 500,00
6288	Autres services extérieurs	253 180,00	68 860,00	68 860,00
63512	Taxes foncières	41 000,00	48 000,00	48 000,00
63513	Autres impôts locaux	3 900,00	8 950,00	8 950,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	180,00	180,00	180,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 149 186,00	5 406 330,00	5 406 330,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	6 000,00	12 000,00	12 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	27 000,00	27 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 949,00	17 749,00	17 749,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	46 116,00	50 538,00	50 538,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	353,00	469,00	469,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 477 861,00	2 187 092,00	2 187 092,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	105 518,00	102 920,00	102 920,00
64118	Autres indemnités titulaires	347 437,00	643 043,00	643 043,00
64131	Rémunérations non tit.	389 174,00	495 342,00	495 342,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	81 890,00	81 890,00
64168	Autres emplois d'insertion	117 886,00	156 051,00	156 051,00
64171	Apprentis - rémunérations	80 520,00	53 284,00	53 284,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	571 201,00	616 082,00	616 082,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	772 714,00	750 431,00	750 431,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 536,00	29 698,00	29 698,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	160 301,00	150 300,00	150 300,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 998,00	2 000,00	2 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	2 731,00	1 549,00	1 549,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 698,00	3 700,00	3 700,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	18 694,00	18 692,00	18 692,00
6488	Autres charges	6 499,00	6 500,00	6 500,00
014	Atténuations de produits	22 449,00	7 000,00	7 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	1 000,00	1 000,00	1 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	21 449,00	6 000,00	6 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 033 009,00	1 145 804,00	1 145 804,00
6531	Indemnités	114 862,00	127 324,00	127 324,00
6532	Frais de mission	600,00	600,00	600,00
6533	Cotisations de retraite	5 317,00	5 841,00	5 841,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 212,00	8 212,00	8 212,00
6535	Formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	60,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	2 700,00	2 700,00	2 700,00
657362	Subv. fonct. CCAS	283 243,00	339 606,00	339 606,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	612 015,00	655 461,00	655 461,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 686 344,00	9 400 256,00	9 400 256,00
66	Charges financières (b)	111 888,00	142 798,00	142 798,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	108 849,00	132 135,57	132 135,57
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 039,00	9 162,43	9 162,43
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 280,00	6 000,00	6 000,00
6714	Bourses et prix	280,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	51 581,00	40 000,00	40 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	11 581,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	40 000,00	40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 856 093,00	9 589 054,00	9 589 054,00
023	Virement à la section d'investissement	1 219 880,68	1 366 114,83	1 366 114,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	370 612,00	372 201,00	372 201,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	370 612,00	372 201,00	372 201,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 590 492,68	1 738 315,83	1 738 315,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 590 492,68	1 738 315,83	1 738 315,83
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 446 585,68	11 327 369,83	11 327 369,83

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 327 369,83
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	14 815,43
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 653,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 162,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	151 488,00	214 328,00	214 328,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	151 488,00	214 328,00	214 328,00
70	Produits services, domaine et ventes div	880 607,00	982 331,00	982 331,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	12 000,00	12 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	35 000,00	35 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	64 095,00	77 810,00	77 810,00
7066	Redevances services à caractère social	456 000,00	453 000,00	453 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	294 467,00	367 700,00	367 700,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	17 000,00	17 000,00	17 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	39 045,00	19 821,00	19 821,00
73	Impôts et taxes	4 439 434,00	4 557 113,00	4 557 113,00
73111	Impôts directs locaux	3 484 719,00	3 556 455,00	3 556 455,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	19 000,00	19 000,00
73211	Attribution de compensation	576 878,00	576 878,00	576 878,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	180 480,00	160 000,00	160 000,00
7336	Droits de place	2 650,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	207,00	280,00	280,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	50 000,00	50 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	14 500,00	14 500,00	14 500,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	180 000,00	180 000,00	180 000,00
74	Dotations et participations	3 027 919,00	3 244 990,00	3 244 990,00
7411	Dotation forfaitaire	1 244 207,00	1 238 784,00	1 238 784,00
74121	Dotation de solidarité rurale	120 385,00	120 995,00	120 995,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	740 422,00	752 056,00	752 056,00
74127	Dotation nationale de péréquation	94 804,00	89 250,00	89 250,00
74711	Participat° Etat emploi jeunes	40 572,00	140 936,00	140 936,00
74718	Autres participations Etat	32 542,00	48 201,00	48 201,00
7472	Participat° Régions	31 377,00	106,00	106,00
7473	Participat° Départements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7478	Participat° Autres organismes	100 000,00	116 754,00	116 754,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	25 000,00	26 674,00	26 674,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	27 350,00	27 000,00	27 000,00
748372	Dotation politique de la ville	560 180,00	669 022,00	669 022,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	12 130,00	12 130,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	582,00	582,00
75	Autres produits de gestion courante	128 894,00	103 211,00	103 211,00
752	Revenus des immeubles	123 894,00	98 211,00	98 211,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 628 342,00	9 101 973,00	9 101 973,00
76	Produits financiers (b)	3,00	3,00	3,00
7688	Autres	3,00	3,00	3,00
77	Produits exceptionnels (c)	263 000,00	222 250,00	222 250,00
7711	Dédits et pénalités perçus	7 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	256 000,00	222 250,00	222 250,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	70 488,00	32 000,00	32 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	70 488,00	32 000,00	32 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 961 833,00	9 356 226,00	9 356 226,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	18 210,00	19 660,00	19 660,00
722	Immobilisations corporelles	17 500,00	18 950,00	18 950,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	710,00	710,00	710,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		18 210,00	19 660,00	19 660,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 980 043,00	9 375 886,00	9 375 886,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 951 483,83
--	---------------------

=

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				11 327 369,83

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	263 193,15	2 293 765,78	2 293 765,78
2031	Frais d'études	244 820,00	2 285 965,78	2 285 965,78
2051	Concessions, droits similaires	18 373,15	7 800,00	7 800,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 432 678,00	1 809 547,00	1 809 547,00
2111	Terrains nus	220 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	87 914,97	0,00	0,00
2116	Cimetières	21 440,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	1 800,00	1 800,00
21312	Bâtiments scolaires	22 900,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	132 831,17	710 584,00	710 584,00
2152	Installations de voirie	49 100,00	504 000,00	504 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 520,00	67 380,00	67 380,00
2161	Oeuvres et objets d'art	40 000,00	600,00	600,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	7 900,00	46 300,00	46 300,00
2183	Matériel de bureau et informatique	197 947,39	120 079,00	120 079,00
2184	Mobilier	12 950,00	4 480,00	4 480,00
2188	Autres immobilisations corporelles	638 174,47	349 324,00	349 324,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 855 719,14	2 182 398,00	2 182 398,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	865 060,00	865 060,00
2313	Constructions	2 855 719,14	1 317 338,00	1 317 338,00
Total des dépenses d'équipement		4 551 590,29	6 285 710,78	6 285 710,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	394 686,00	505 934,19	505 934,19
1641	Emprunts en euros	375 815,00	489 063,19	489 063,19
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	16 871,00	16 871,00	16 871,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	16,00	16,00
261	Titres de participation	0,00	16,00	16,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		394 686,00	505 950,19	505 950,19
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 946 276,29	6 791 660,97	6 791 660,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	18 210,00	19 660,00	19 660,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	710,00	710,00	710,00
13911	Etat et établissements nationaux	710,00	710,00	710,00
	Charges transférées (9)	17 500,00	18 950,00	18 950,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	5 920,00	5 920,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	11 030,00	11 030,00
21318	Autres bâtiments publics	17 500,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	5 883,00	34 501,00	34 501,00
2031	Frais d'études	0,00	26 290,00	26 290,00
2313	Constructions	5 883,00	8 211,00	8 211,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		24 093,00	54 161,00	54 161,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 970 369,29	6 845 821,97	6 845 821,97

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	660 974,66
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 506 796,63
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 146 457,00	427 264,00	427 264,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	17 312,00	17 312,00	17 312,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	26 900,00	7 704,00	7 704,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	554 435,00	68 155,00	68 155,00
1322	Subv. non transf. Régions	331 792,00	109 379,00	109 379,00
1323	Subv. non transf. Départements	18 000,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	185 568,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 450,00	224 714,00	224 714,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 002,23	3 300 000,00	3 300 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 002,23	3 300 000,00	3 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 646 459,23	3 727 264,00	3 727 264,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	667 943,53	706 381,36	706 381,36
10222	FCTVA	532 656,00	356 800,00	356 800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	135 287,53	349 581,36	349 581,36
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	592,00	592,00
1388	Autres subventions non transférables	0,00	592,00	592,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 550,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		680 493,53	706 973,36	706 973,36
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 326 952,76	4 434 237,36	4 434 237,36
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 219 880,68	1 366 114,83	1 366 114,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	370 612,00	372 201,00	372 201,00
28031	Frais d'études	6 754,00	15 290,00	15 290,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	15 395,00	11 726,00	11 726,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 000,00	8 000,00	8 000,00
28051	Concessions et droits similaires	10 854,00	10 655,00	10 655,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	238,00	238,00	238,00
281312	Bâtiments scolaires	1 329,00	2 028,00	2 028,00
281318	Autres bâtiments publics	2 880,00	2 703,00	2 703,00
28132	Immeubles de rapport	2 151,00	2 151,00	2 151,00
28135	Installations générales, agencements, ..	12 157,00	3 711,00	3 711,00
28152	Installations de voirie	1 820,00	2 201,00	2 201,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	568,00	566,00	566,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 615,00	9 446,00	9 446,00
28182	Matériel de transport	33 475,00	34 262,00	34 262,00
28183	Matériel de bureau et informatique	54 174,00	72 832,00	72 832,00
28184	Mobilier	46 456,00	43 943,00	43 943,00
28188	Autres immo. corporelles	163 746,00	152 449,00	152 449,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 590 492,68	1 738 315,83	1 738 315,83
041	Opérations patrimoniales (9)	5 883,00	34 501,00	34 501,00
2031	Frais d'études	0,00	8 211,00	8 211,00
2313	Constructions	0,00	26 290,00	26 290,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	5 883,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 596 375,68	1 772 816,83	1 772 816,83
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 923 328,44	6 207 054,19	6 207 054,19

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	937 718,51
-----------------------------------	-------------------

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			362 023,93
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			7 506 796,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	505 934	2 065 751	514 600	2 514 419	983 400	6 053	4 000	511	0	196 993	0	6 791 661
- Equipements municipaux (2)		2 065 735	514 600	2 514 419	983 400	6 053	4 000	511	0	196 993	0	6 285 711
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	505 934											505 934
Dépenses d'ordre	27 000											54 161
Total dépenses de l'exercice	532 934	2 080 581	514 600	2 514 419	991 611	6 053	4 000	511	0	201 113	0	6 845 822
RAR N-1 et reports	220 000	58 174	42 230	50 180	10 320	12 544	0	36 720	68 604	162 202	0	660 975
Total cumulé dépenses d'investissement	752 934	2 138 755	556 830	2 564 599	1 001 931	18 597	4 000	37 231	68 604	363 315	0	7 506 797
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 762 648	238 114	0	129 474	8 636	149	0	75	0	67 958	0	6 207 054
RAR N-1 et reports	821 024	458 565	0	0	0	7 704	0	0	0	12 450	0	1 299 742
Total cumulé recettes d'investissement	6 583 672	696 679	0	129 474	8 636	7 853	0	75	0	80 408	0	7 506 797

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 919 031	7 392 034	15 870	685 423	41 260	549 772	365 606	114 925	5 050	171 399	67 000	11 327 370
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 919 031	7 392 034	15 870	685 423	41 260	549 772	365 606	114 925	5 050	171 399	67 000	11 327 370
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 848 255	837 551	36 030	524 373	210 000	124 189	0	517 556	255 532	20 400	2 000	9 375 886
RAR N-1 et reports	1 951 484	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 951 484
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 799 739	837 551	36 030	524 373	210 000	124 189	0	517 556	255 532	20 400	2 000	11 327 370

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		752 934	2 138 755	556 830	2 564 599	1 001 931	18 597	4 000	37 231	68 604	363 315	0	7 506 797
Dépenses réelles		725 934	2 123 925	556 830	2 564 599	993 720	18 597	4 000	37 231	68 604	359 195	0	7 452 636
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	505 934	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	505 934
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	24 206	0	2 112 000	57 600	0	0	0	0	152 040	0	2 345 846
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	220 000	337 628	556 830	239 450	756 120	18 597	4 000	511	204	61 993	0	2 195 334
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	1 762 075	0	213 149	180 000	0	0	36 720	68 400	145 162	0	2 405 506
26	Participat* et créances rattachées	0	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>27 000</i>	<i>14 830</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>8 211</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 120</i>	<i>0</i>	<i>54 161</i>
040	Opérat* ordre transfert entre sections	710	14 830	0	0	0	0	0	0	0	4 120	0	19 660
041	Opérations patrimoniales	26 290	0	0	0	8 211	0	0	0	0	0	0	34 501

RECETTES													
Total recettes investissement		6 221 648	696 679	0	129 474	8 636	7 853	0	75	0	80 408	0	7 144 773
Recettes réelles		4 465 381	691 505	0	127 738	0	7 704	0	0	0	79 628	0	5 371 956
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	706 381	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	706 381
13	Subventions d'investissement	0	691 505	0	127 738	0	7 704	0	0	0	79 628	0	906 575

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	3 759 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 759 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		1 756 267	5 174	0	1 736	8 636	149	0	75	0	780	0	1 772 817
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	1 366 115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 366 115
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	363 862	5 174	0	1 736	425	149	0	75	0	780	0	372 201
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	26 290	0	0	0	8 211	0	0	0	0	0	0	34 501

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 919 031	7 392 034	15 870	685 423	41 260	549 772	365 606	114 925	5 050	171 399	67 000	11 327 370
Dépenses réelles		189 054	7 386 860	15 870	683 687	40 835	549 623	365 606	114 850	5 050	170 619	67 000	9 589 054
011	Charges à caractère général	27 556	1 754 493	15 870	674 687	13 000	83 347	0	98 500	5 050	101 619	67 000	2 841 122
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	5 367 330	0	0	0	0	0	0	0	39 000	0	5 406 330
014	Atténuations de produits	7 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	5 700	225 037	0	9 000	27 835	466 276	365 606	16 350	0	30 000	0	1 145 804
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	142 798	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 798
67	Charges exceptionnelles	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		1 729 977	5 174	0	1 736	425	149	0	75	0	780	0	1 738 316
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 366 115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 366 115
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	363 862	5 174	0	1 736	425	149	0	75	0	780	0	372 201

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 848 255	837 551	36 030	524 373	210 000	124 189	0	517 556	255 532	20 400	2 000	9 375 886
Recettes réelles		6 828 595	837 551	36 030	524 373	210 000	124 189	0	517 556	255 532	20 400	2 000	9 356 226
013	Atténuations de charges	0	36 184	0	0	0	28 144	0	0	150 000	0	0	214 328
70	Produits des services, du domaine, vente	17 000	12 000	35 000	348 000	0	92 500	0	454 010	7 321	14 500	2 000	982 331
73	Impôts et taxes	4 556 833	0	280	0	0	0	0	0	0	0	0	4 557 113
74	Dotations et participations	2 254 759	530 117	750	176 373	210 000	3 545	0	63 546	0	5 900	0	3 244 990
75	Autres produits de gestion courante	0	5 000	0	0	0	0	0	0	98 211	0	0	103 211
76	Produits financiers	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
77	Produits exceptionnels	0	222 250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	222 250
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	32 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 000
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>19 660</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>19 660</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	19 660	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 660
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 737 200,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 737 200,00									
2000000000350350/10278 04046 00020333902	CREDIT MUTUEL JARVILLE BONSECOURS	12/12/2017		31/03/2018	1 500 000,00	F		1,400	1,424		T	X Echéance constante		A-1
5643557	Caisse d'Epargne de Nancy	09/11/2018		05/03/2019	1 400 000,00	F		1,790	1,803		T	X Echéance constante		A-1
86469222706	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	06/08/2012		30/09/2012	1 000 000,00	F		4,360	4,456		M	X Echéance constante		A-1
86473980951	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	21/12/2020		10/03/2021	1 600 000,00	F		0,760	0,768		T	X Echéance constante		A-1
A060164	Caisse d'Epargne de Nancy	25/08/2006		25/11/2006	800 000,00	F	TAUX FIXE	4,380	4,380		T	X Echéance constante		A-1
A3407042	Caisse d'Epargne de Nancy	17/12/2007		25/04/2008	560 000,00	F	TAUX FIXE	4,480	4,480		T	X Echéance constante		A-1
GD9676	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	29/12/2021		15/06/2022	459 000,00	F		0,850	0,863		T	X Echéance constante		A-1
MON512745EUR	SA LA BANQUE POSTALE	28/07/2016		01/12/2016	418 200,00	F		1,050	1,050		T	C		A-1
MON540433EUR/0542275/001	SA LA BANQUE POSTALE	20/12/2021		01/04/2022	1 000 000,00	F		0,650	0,650		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					337 435,20									
1681 Autres emprunts (total)					337 435,20									
10498	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	05/05/2004		01/10/2006	235 200,00	F	TAUX FIXE	0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10615	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	24/09/2009		01/10/2011	102 235,20	F	TAUX FIXE	0,000	0,481		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 074 635,20									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 377 401,30					418 029,87	109 110,62	0,00	6 737,12
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 377 401,30					418 029,87	109 110,62	0,00	6 737,12
200000000350350/10278 04046 00020333902		0,00	A-1	1 232 570,75	15,92	F		1,424	69 226,06	16 893,62	0,00	45,24
5643557		0,00	A-1	1 220 512,45	16,92	F		1,803	61 998,32	21 432,56	0,00	1 497,70
86469222706		0,00	A-1	638 957,22	10,58	F		4,456	48 109,32	26 904,72	0,00	71,56
86473980951		0,00	A-1	1 525 638,61	18,92	F		0,768	74 928,16	11 381,64	0,00	643,15
A060164		0,00	A-1	257 118,66	4,58	F	TAUX FIXE	4,380	49 799,75	10 451,25	0,00	908,06
A3407042		0,00	A-1	230 773,61	6,00	F	TAUX FIXE	4,480	32 745,53	9 793,63	0,00	1 626,47
GD9676		0,00	A-1	0,00	20,17	F		0,863	15 842,73	3 676,63	0,00	167,42
MON512745EUR		0,00	A-1	271 830,00	9,67	F		1,050	27 880,00	2 744,44	0,00	213,46
MON540433EUR/0542275/001		0,00	A-1	1 000 000,00	20,00	F		0,650	37 500,00	5 832,13	0,00	1 564,06
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		93 054,20					16 871,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		93 054,20					16 871,00	0,00	0,00	0,00
10498		0,00	A-1	47 040,00	3,75	F	TAUX FIXE	0,000	11 760,00	0,00	0,00	0,00
10615		0,00	A-1	46 014,20	8,75	F	TAUX FIXE	0,481	5 111,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 470 455,50					434 900,87	109 110,62	0,00	6 737,12

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 470 455,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	31-03-2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	19/12/1996
L	2031 Frais d'études	5	19/12/1996
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	19/12/1996
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	19/12/1996
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	6	19/12/1996
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	6	19/12/1996
L	21571 Matériel roulant - Voirie	6	19/12/1996
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	6	19/12/1996
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	15	19/12/1996
L	2182 Matériel de transport lourd	10	19/12/1996
L	2182 Matériel de transport léger	8	19/12/1996
L	2183 Matériel de bureau	7	19/12/1996
L	2183 Matériel informatique	5	19/12/1996
L	2184 Mobilier	12	19/12/1996
L	2188 Autres immobilisations corporelles	6	19/12/1996
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	28/01/2010
L	2132 Immeubles de rapport	20	31/03/2011
L	2041511 GFP de rattachement - Biens mobiliers	5	27/09/2012
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et in	15	27/09/2012
L	2041513 GFP de rattachement-Projets d'infrastructure	30	27/09/2012
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	24/09/2015
L	2042 Subv. d'équip. versées aux pers.droit privé (mobiliers, mat	5	19/12/2019
L	2042 Subv. d'équip.versées aux pers.droit privé (bâtiments)	15	19/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	40 000,00		148 000,00	188 000,00	148 000,00	40 000,00
Provision risque maternité et LMD	40 000,00	08/12/2011	148 000,00	188 000,00	148 000,00	40 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	40 000,00		148 000,00	188 000,00	148 000,00	40 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		506 644,19	I 506 644,19
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		505 934,19	505 934,19
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	489 063,19	489 063,19
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	16 871,00	16 871,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		710,00	710,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	710,00	710,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	506 644,19	660 974,66	0,00	1 167 618,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 095 707,83	2 095 707,83
Ressources propres externes de l'année (a)		357 392,00	357 392,00
10222	FCTVA	356 800,00	356 800,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	592,00	592,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 738 315,83	1 738 315,83
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	15 290,00	15 290,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	11 726,00	11 726,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 000,00	8 000,00
28051	Concessions et droits similaires	10 655,00	10 655,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	238,00	238,00
281312	Bâtiments scolaires	2 028,00	2 028,00
281318	Autres bâtiments publics	2 703,00	2 703,00
28132	Immeubles de rapport	2 151,00	2 151,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 711,00	3 711,00
28152	Installations de voirie	2 201,00	2 201,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	566,00	566,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	9 446,00	9 446,00
28182	Matériel de transport	34 262,00	34 262,00
28183	Matériel de bureau et informatique	72 832,00	72 832,00
28184	Mobilier	43 943,00	43 943,00
28188	Autres immo. corporelles	152 449,00	152 449,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 366 114,83	1 366 114,83

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 095 707,83	937 718,51	362 023,93	349 581,36	3 745 031,63

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 167 618,85
Ressources propres disponibles	IV	3 745 031,63
Solde	V = IV – II (6)	2 577 412,78

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					103 521,65	83 679,31										1 632,95	6 550,54	
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2018	X Echéance constante	17 LOGEMENTS DUPLEX LA CALIFORNIE (REAMENAGEMENT PRET 0350277)	Caisse dépôt et Consignations	103 521,65	83 679,31	12,25	A	R	LIVRET A	1,951	R	LIVRET A	1,951	A-1	LIVRET A	1 632,95	6 550,54
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					6 271 883,85	1 830 834,19										25 795,10	350 678,36	
BATIGERE NANCY	2007	X Echéance progressive	BOIS DES CHENES (3 prÙts remis en 1)-Compactage de 3 prÙts	Caisse dépôt et Consignations	1 260 368,76	126 193,47	0,08	A	R	LIVRET A	3,980	R	LIVRET A	1,750	A-1	LIVRET A	1 686,43	126 193,47
LOGIEST	2021	X Echéance constante	25 rue du Maréchal Ney - 1 logement (REAMENAGEMENT PRET 0354497)	Caisse dépôt et Consignations	11 338,86	10 080,78	5,75	T	F		1,400	F		1,400	-		132,26	1 694,10
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1998	X Echéance constante	CONSTRUCTI: 16 LOGTS ILOT HEYMANN	Caisse dépôt et Consignations	843 500,41	433 112,14	9,75	A	V	LIVRET A	3,550	V	LIVRET A	1,950	-	LIVRET A	6 465,08	32 507,33

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1992	X Echéance constante	Acquisi: PAVILLON 54450 OGEVILLER --38 Rue du chateau	Caisse dépôt et Consignations	25 154,09	4 465,64	2,67	A	V	LIVRET A	4,800	V	LIVRET A	1,951	-	LIVRET A	72,44	1 412,37
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1997	C	Acquisition 130 Rue de la RÚpublique	Caisse dépôt et Consignations	22 486,23	10 258,25	8,00	A	V	LIVRET A	4,300	V	LIVRET A	1,550	-	LIVRET A	123,27	906,22
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1999	X Echéance constante	16 LGTS HEYMANN - 1Pre tranche	Caisse dépôt et Consignations	158 242,08	84 809,32	11,00	A	V	LIVRET A	4,300	V	LIVRET A	1,950	-	LIVRET A	1 398,84	5 547,82
PRESENCE HABITAT	1991	X Echéance progressive	IMMEUBLE 20 RUE CARNOT-maison individuelle sur 3 niv.	Caisse dépôt et Consignations	21 480,07	2 524,57	1,58	A	V	LIVRET A	4,800	V	LIVRET A	1,350	-	LIVRET A	28,74	1 070,16
RESIDENCES SOCIALES DE FRANCE	1999	X Echéance constante	REHABILITAT: ancien sÚminaire de RÚnÚmont-en foyer jeunes travailleurs	Caisse dépôt et Consignations	99 343,40	45 780,92	9,08	A	R	LIVRET A	4,300	R	LIVRET A	1,550	-	LIVRET A	550,12	3 646,65
SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	1986	C	Logements neufs Rue de la RÚpublique	Caisse dépôt et Consignations	914 694,10	70 499,38	1,25	A	V		3,400	V		0,650	-		458,25	35 613,62
SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	1986	C	23 logements / 51 Rue de la RÚpublique	Caisse dépôt et Consignations	1 453 342,22	163 195,10	1,75	A	V	LIVRET A	4,020	V	LIVRET A	1,270	-	LIVRET A	1 837,67	79 491,13
SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	1992	X Echéance constante	25 Rue du MarÚchal Ney-1 logement	Caisse dépôt et Consignations	36 892,66	9 728,82	5,50	A	R	LIVRET A	5,800	R	LIVRET A	5,800	-	LIVRET A	199,43	1 612,33
SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	1986	X Echéance constante	28 Logts neufs rue RÚpublique-28 logements sur 51	Caisse dépôt et Consignations	625 040,97	70 185,80	1,50	A	V	LIVRET A	4,020	V	LIVRET A	1,270	-	LIVRET A	789,96	34 186,85
TSB	2020	X Echéance constante	TSB Financement terrains de padel	SA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE	800 000,00	800 000,00	24,50	M	F		1,530	F		1,530	A-1		12 052,61	26 796,31
TOTAL GENERAL					6 375 405,50	1 914 513,50											27 428,05	357 228,90

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	357 228,90
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	357 228,90
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 356 226,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	3,82

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP544	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	180 000,00	120 000,00	120 000,00
AP554	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	90 000,00
AP537	1 940 000,00	0,00	1 940 000,00	1 796 611,68	143 388,00	0,00	0,00
AP527	2 359 162,69	0,00	2 359 162,69	2 344 158,27	0,00	0,00	0,00
AP549	0,00	1 261 530,00	1 261 530,00	0,00	432 577,20	285 298,00	543 664,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		34,00	2,00	36,00	26,00	6,00	32,00
Agent adm / Agent d'accueil	C	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00
Agent adm. d'Etat Civil	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Assistance de gestion administrative CTM/Voirie	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant Adm. des serv. périscolaires et de la Vie scolaire	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant/assistante administrative (Patrimoine)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistante de gestion adm. des structures d'accueil	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante de gestion administrative (OMSTS)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante marchés publics - subventions	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistante ressources humaines et finances	B	0,00	2,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assitant/assistante gestion adm. Secrétariat Général	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Asssitante de gestion adm Courrier-Archives	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assttante ressources humaines et rémunérations	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé carrières, parcours professionnels et formations	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de développement culturel et attractivité du territoire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de projet événementiel	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé/Chargée de mission Démocratie locale - affaires réservées	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chargée carrière et rémunérations	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargée de communication	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargée de l'urbanisme et de l'habitat	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargée de la transition écologique	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargée de mission Evaluation des politiques publiques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller numérique	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Contrôleur de gestion	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur de la Promotion du territoire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur/Directrice des Ressources et des Moyens	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice de la Citoyenneté	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice des assemblées et responsable du protocole	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice des solidarités et des familles	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable Service Finances - Marchés Publics	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable Service RH	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable du Service Vie Scolaire	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		49,00	7,00	56,00	41,45	7,10	48,55

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ASVP	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Agent Technique polyvalent du CTM	C	9,00	0,00	9,00	7,00	1,00	8,00
Agent d'entretien	C	9,00	6,00	15,00	11,45	1,60	13,05
Agent d'entretien SMA	C	2,00	1,00	3,00	2,00	0,50	2,50
Agent de gestion budgétaire, financière et comptable	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent du service voirie et propreté	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Agent technique espaces verts et serres municipales	C	7,00	0,00	7,00	4,00	1,00	5,00
Animatrice Loisirs Ludothèque	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'accueil Petite Enfance	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant/assistante logistique Sécurité des bâtiments	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chargée de l'aménagement et de l'écologie paysagère	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef/cheffe d'équipe Service Propreté	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur du Management des Transitions	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardiens	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Gestionnaire Equipe Entretien-Gardiennage	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable Centre Technique Municipal	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable du Service Patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00
Assistant d'accueil Petite Enfance	C	6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		19,00	0,00	19,00	15,00	4,00	19,00
ATSEM	C	12,00	0,00	12,00	8,00	4,00	12,00
Assistant d'accueil Petite Enfance	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Directrice Adjointe SMA	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice SMA	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Coordonnateur sport scolaire	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Animatrice loisirs Ludothèque	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de projets d'animation et de développement social enfance	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargée de développement territorial et social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Adjoint du Centre de Loisirs	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Centre de Loisirs	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice de la Ludothèque	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur de la Police Municipal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Policier Municipal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		118,00	9,00	127,00	96,45	18,10	114,55

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				110 914,00		
ASVP	C	TECH		19 750,00	A	A Contrat aidé
ATSEM		MS	371	0,00	A 3-3	CDD
ATSEM		MS	371	0,00	A 3-3	CDD
ATSEM		MS	371	0,00	A 3-3	CDD
ATSEM		MS	371	0,00	A 3-3	CDD
Agent Technique polyvalent du CTM	C	TECH		19 750,00	A	A Contrat aidé
Agent adm / Agent d'accueil	C	ADM		19 750,00	A	A Contrat aidé
Agent adm. d'Etat Civil		ADM	371	0,00	A 3-3	CDD
Agent d'entretien	C	TECH		31 914,00	A	A Contrat aidé
Agent d'entretien SMA	C	TECH	371	0,00	A 3-1	CDD
Agent du service voirie et propreté		TECH		19 750,00	A	A Contrat aidé
Agent technique espaces verts et serres municipales	C	TECH	371	0,00	A 3-3	CDD
Assistant d'accueil Petite Enfance	C	S	371	0,00	A 3-3	CDD
Assistante marchés publics - subventions	B	ADM	372	0,00	A 3-3	CDD
Chargée de l'urbanisme et de l'habitat	C	ADM	371	0,00	A 3-3	CDD
Conseiller numérique	B	ADM	379	0,00	A 3-II	CDD
Contrôleur de gestion	B	ADM	379	0,00	A 3-3	CDD
Responsable du Service Patrimoine	A	TECH	611	0,00	A 3-3	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				43 576,00		
ATSEM		MS	371	0,00	A 3-1	CDD
Agent d'entretien		TECH		43 576,00	A	A Contrat aidé
Agent d'entretien		TECH	371	0,00	A 3-1	CDD
TOTAL GENERAL				154 490,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
01/01/2000 - 15/11/2012 -	SOLOREM SOCIETE PUBLIQUE LOCALE GRAND NANCY HABITAT	SOLOREM SOCIETE PUBLIQUE LOCALE GRAND NANCY HABITAT	Société Française Société Française	640,00 1 000,00
27/09/2018 -	SPL IN-PACT GL	SPL IN-PACT GL	Société Française	4 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2022 - CCAS	CCAS DE JARVILLE	CCAS DE JARVILLE	C.C.A.S.	339 606,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Métropole du Grand Nancy	04/12/1995	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement Public Administratif	Caisse des Ecoles		19/11/1990 -	SPA	Non
Etablissement Public Administratif	Centre Communal d'Action Sociale		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	-100,00	31,59	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	-100,00	21,80	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	-100,00			0,00	-100,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/03/2022

Présenté par Le Maire (1),

A Jarville-la-Malgrange, le 15/03/2022

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Jarville-la-Malgrange, le 15/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

MATHERON Vincent, Maire	
ANCEAUX Dominique	
BAN Henri	
BRONNER Christine	
BUFFET Catherine	
CARO Michel	
CHATEAU Christophe	
DAMM Claude	
DARNE Jean-Claude	
DECAILLOT Patricia	
DESFORGES Nadia	
ESNAULT Nathalie	
GACHENOT Jean-Christophe	
GECHTER Gilles	
GIACOMETTI Daniel	
GUYOMARCH Baptiste	
HELOISE Roseline	
KIBAMBA Christian	
LANGARD Pascale	
LAURENT Loïc	
LAVICKA Claude	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MAGNGIN Cindy	
MANGIN René	
PERRIN Josette	
PETOT Liliane	
POLLI Catherine	
VIEY CAHE Nicole	
VIGO Stéphane	
WUCHER Anne	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Jarville-la-Malgrange, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.